

L'échec d'une vision unilinéaire et déterministe de la technologie et du développement

Dr. Benabderrahmane Yasmina

Université Constantine 3

Abstract:

In this article we put into perspective the impasse of unilinear and deterministic view of technology and development. We review the question of the contribution of technology to growth as it arose from the pioneering work of Ricardo, Marx and Schumpeter.

Keywords:

Technology_ development_ the contribution

La théorie économique assigne une importance traditionnelle à l'innovation comme moteur de la croissance. Ainsi, Adam Smith, Karl Marx et Joseph Schumpeter ont montré que la croissance économique fait partie d'un processus plus global de changement structurel et institutionnel, qualifié par la suite de « développement ». Cette approche globale du développement a pourtant été laissée de côté par les théoriciens plus récents qui ont assimilé la notion de développement à des facteurs isolés tels que la croissance du PIB ou de la productivité (Seers 1969, Dorfman 1991).

La célèbre théorie du développement de Rostow (1960) qui reflète l'approche dominante, suppose que la croissance et le développement sont inséparables voire équivalents. Cela pourrait s'expliquer par l'intérêt porté pour la théorie de la croissance de la part d'économistes néo-classiques mais aussi d'économistes évolutionnistes qui insistent sur la notion d'innovation.

La technique, quant à elle, reste considérée comme un outil neutre, une capacité productive facteur de croissance, et ce malgré certains travaux pionniers sur le « progrès technique », comme ceux de Ricardo¹, Marx², ou Schumpeter³. En conséquence, quels que soient les courants de pensée, d'inspiration libérale ou marxiste, les pratiques adoptées reposent sur le transfert de techniques « modernes » destinées à accélérer le processus de rattrapage. Les analyses économiques de la technique lui reconnaissent un rôle primordial dans le développement des forces productives mais son statut reste principalement celui d'un facteur exogène et

¹ Ricardo D. (1821), *Des principes de l'Economie politique et de l'impôt*, chapitre XXI, Flammarion, Paris, 1971.

² Marx K. (1857), *Principes d'une critique de l'économie politique*, Œuvres de la Pléiade II, 1968, Gallimard ; (1867), *Le capital*, La Pléiade I, 1965, Gallimard.

³ Schumpeter J., *Business Cycles, A theoretical, historical and statistical analysis of the capitalists process*, 2 vol. New York, Mc Graw Hill, 1939.

statique. Les analyses de l'équilibre de court terme, caractéristiques des théories keynésiennes et néo-keynésiennes, reposent sur l'hypothèse d'une technique constante. Pour ce qui est des théories qui s'intéressent au long terme, elles ont longtemps éludé la question du changement technique, et quand Solow⁴ introduit le progrès technique dans son modèle de croissance, c'est en tant que « résidu ».

I – Le classicisme et la technique exogène

La conception de la technique qui domine au sein de la science économique et qui considère celle-ci comme un facteur exogène, comme une donnée au même titre que le stock de capital et de travail, s'inscrit dans une longue tradition. Trois auteurs pionniers, Ricardo, Marx et Schumpeter ont contribué, avec des approches originales, à intégrer le progrès technique à la dynamique économique et sociale. Quant aux théories traditionnelles de la croissance, elles considèrent que la technologie résulte des forces extérieures au marché. Ces conceptions exogènes du développement et de la technologie ont donné naissance aux politiques de transfert de technologies, reposant sur le principe que les pays sous-développés peuvent utiliser le

⁴ Solow R.M., « A Contribution to the Theory of Economic Growth », in *Quarterly Journal of Economics*, 70, 1956, pp. 65-94.

stock de techniques existant dans les pays plus « avancés » dans le but de favoriser leur développement.

1.1. Les travaux précurseurs

Ricardo est le premier à considérer le profit comme moteur du progrès technique en développant l'idée selon laquelle le premier utilisateur d'une technique nouvelle possède sur ses concurrents un avantage lui assurant la garantie de profits futurs énormes⁵. Dans l'analyse historique que développe Marx⁶, le progrès technique apparaît comme nécessaire. L'ancien mode de production atteint ses limites face au développement des marchés et à l'accroissement des besoins, et la manufacture doit faire place à la grande industrie moderne. C'est ainsi, que peu à peu la « machine » remplace la force de l'homme. Marx n'aborde la technique qu'en tant qu'outil. Schumpeter⁷, influencé par les travaux de Marx, introduit une nouvelle dimension dans la réflexion en mettant l'accent sur l'importance du progrès technique dans l'évolution économique. Il introduit un élément dynamique dans l'analyse, mais son analyse du changement technique n'en est pas moins exogène et statique. Il considère la

⁵ Ricardo D., op. cit. p. 1.

⁶ Marx K., op. cit. p. 1

⁷ Schumpeter J., op. cit. p. 1.

technique comme une donnée extérieure à l'entreprise lui permettant de transformer la fonction de production⁸.

Ces trois auteurs ont ainsi mis en avant les interactions entre les domaines économique et technique. Leurs travaux sont encore très présents dans les théories récentes sur le sujet qui présentent la technique comme un facteur de croissance aux côtés des stocks de capital et de travail. Mais la technique ainsi représentée est déconnectée de ses fondements sociaux et culturels. Malgré cela, elle est largement dominante au moment où se définissent les politiques volontaristes destinées à lutter contre le « sous-développement ».

1.2. L'approche néo-classique de la croissance

Selon les théories traditionnelles de la croissance, la technologie est un fait connu et résulte des forces extérieures au marché. Dans le modèle de Solow, qui était la théorie dominante avant l'essor de la nouvelle théorie de la croissance, la technologie est assimilée à un flux continu de savoir qui devient simplement manifeste au fil du temps. Dans ce modèle, ce ne sont pas les forces économiques qui déterminent la technologie, celle-ci provenant de forces

⁸ En 1942, dans son ouvrage *Capitalism, Socialism and Democracy*, Schumpeter développe une analyse des activités de R&D qui le conduit à considérer une partie des sciences et techniques endogènes à la sphère économique. Schumpeter J. (1942) *Capitalism, Socialism and Democracy*. New York, Harper & Row.

inexpliquées. Ainsi, la technologie est considérée comme exogène. Pour Solow, l'accumulation du capital et l'amélioration de la main-d'œuvre sont les sources de la croissance, tout le reste étant attribué au progrès technologique, considéré alors comme un résidu et un produit gratuit accessible à tous et sans frais.

Durant les années 60-70, les travaux sur la croissance s'inscrivent dans la lignée du modèle de Solow et s'intéressent essentiellement à l'identification et à la mesure des différents composants de la croissance. Pourtant, selon Richard Nelson, « ces efforts ont enregistré des rendements fortement décroissants »⁹ car les instruments utilisés n'expliquaient pas certains phénomènes tels que la chute du taux de croissance dans les pays industrialisés. Cette chute serait la conséquence du ralentissement de la croissance de la productivité du travail, qui serait due selon Boyer (1986) à des contradictions entre le mode d'accumulation et le régime de régulation et selon Madison (1987) à la chute du taux de croissance de la productivité totale des facteurs. L'approche de Solow est affinée et l'on s'intéresse plus particulièrement à l'explication du progrès technique.

Ces modèles sont fondés sur une approche linéaire et néo-classique des processus de changement. Même si par la

⁹ Nelson R.R., *National Innovation Systems: A Comparative Analysis*, Oxford, Oxford University Press, 1993.

suite certaines hypothèses néo-classiques ont été rejetées avec la prise en compte de l'existence d'économies d'échelle ou de déséquilibres structurels internes (Fagerberg, 1994), de nouveaux paradoxes apparaissent, ce qui remet en cause le fait que la technologie serait un bien public et que l'imitation serait possible.

Ces modèles de croissance ignorent de nombreux facteurs importants comme le rôle du progrès technologique, l'importance des entreprises en tant qu'acteurs clés de la croissance économique, le rôle des institutions, qui influencent les choix des entreprises, et l'impossibilité d'isoler les différents facteurs responsables de la croissance à cause de l'existence de complémentarités fortes (Nelson, 1981).

1.3. L'échec des transferts de technologie

L'élaboration de politiques de rattrapage fondées sur le transfert de technologie provient de la cohérence qui existe entre les représentations exogènes du développement et de la technologie. Le transfert de technologie peut être défini comme un déplacement de technique productive d'un endroit à un autre. Sa logique est simple : le développement, qui ne peut se réaliser de lui-même, nécessite la mise en œuvre de politiques volontaristes. Ces dernières peuvent prendre pour modèle l'évolution des pays industrialisés.

Entre les années 50 et 70, différentes stratégies d'industrialisation, qualifiées de « stratégies développementalistes », sont adoptées : la substitution d'importations (qui vise à substituer progressivement une production nationale aux importations pour satisfaire le marché intérieur), les industries industrialisantes (la priorité est donnée aux industries lourdes ayant un effet d'entraînement.) et la substitution d'exportations (se fonde sur les principes libre-échangistes qui consistent à s'appuyer sur ses avantages comparatifs pour conquérir les marchés extérieurs). Ces stratégies considèrent comme nécessaire la modernisation par une croissance accélérée reposant sur l'industrialisation et le volontarisme politique. Dans toutes les stratégies, la croissance est l'objectif à atteindre afin de permettre une amélioration du bien-être. Comme les coûts de diffusion et de transfert sont inférieurs à ceux de l'innovation, l'idée pour les pays « sous-développés » est d'utiliser la réserve des connaissances mondiales, et de devenir des récepteurs de technologie, ce qui suppose que les activités locales d'innovation et l'imitation sont parfaitement substituables.

Une réflexion critique concernant les transferts de technologie se développe selon deux grands axes : le premier propose une analyse des imperfections du « marché de la

technologie »¹⁰ tandis que le second présente l'idée de « techniques inadaptées ou inappropriées »¹¹. De nombreuses critiques s'élèvent au sujet des transferts de technologie, mais malgré tout, les politiques à venir ne remettent pas en cause les fondements des stratégies de développement. Les années 80 s'inscrivent alors à la fois dans la continuité et le changement. En effet, d'un côté elles confirment les représentations exogènes du développement et de la technique, et d'un autre côté, elles se caractérisent par une rupture politique en mettant fin aux logiques volontaristes pour imposer un consensus libéral pour lequel le développement rime avec les plans d'ajustement structurel destinés à le réaliser. On assiste alors à la fin de « l'économie du développement » en tant que discipline à part entière. C'est au cours de cette période qu'apparaissent la théorie évolutionniste du progrès technique et les théories de la croissance endogène, qui tentent d'endogénéiser la technologie.

¹⁰ Voir à ce sujet: Vaitsos C. (1974), *Intercountry Income Distribution and Transnational Enterprises*, Oxford : Clarendon Press ; UNCTAD (1970), *Transfer of technology including Know-how and Patents : Elements of a Programme for UNCTAD* ; UNCTAD (1972), *Guidelines for the studies of the transfer of technology* ; UNCTAD (1975a), *Major issues arising from the transfer of technology to developing countries*, New York : Nations Unies.

¹¹ Stewart F. (1978), *Technology and underdevelopment*, 2nd édition, The Macmillan Press LTD, Londres.

2- L'endogénéisation de la technologie

Les années 80 se caractérisent par des réflexions théoriques, à savoir la théorie évolutionniste du progrès technique et les théories de la croissance endogène, qui apportent des éléments originaux sur le développement et la technologie.

2.1. La théorie évolutionniste du changement technique

La théorie des trajectoires technologiques élaborée par G. Dosi s'inscrit dans la tradition néo-schumpéterienne qui définit l'innovation comme un processus évolutif de résolutions de problèmes. Dans ses travaux, Dosi fait le rapprochement entre la science et la technologie à travers la notion de paradigme technologique. Pour lui, la technologie est un ensemble de connaissances pratiques et théoriques, de savoir-faire, de méthodes, de procédures, d'expériences de succès et d'échecs, et de matériel physique et d'équipements¹². L'approche paradigmatique de la technologie permet d'établir une frontière entre ce qui est du domaine de l'économie et ce qui ne l'est pas en matière de changement technique.

¹² Dosi G. (1982), *Technological Paradigms and Technological Trajectories*, *Research Policy* 11. North Holland, pp.151-152.

L'évolution de la trajectoire engagée est définie de plus en plus précisément par les critères économiques et les processus d'apprentissage. Le développement technologique est alors considéré comme un processus cumulatif et contraint qui a des conséquences en termes d'irréversibilité et d'incertitude. Chaque choix technique dépend des choix antérieurs et détermine les choix ultérieurs. Ces travaux ont fourni une avancée dans le sens où ils fournissent une vision relativement endogène du progrès technique et mettent l'accent sur les contraintes et les incitations pesant sur les processus d'innovation.

2.2. Les nouvelles théories de la croissance

Les nouveaux modèles de la croissance et notamment le modèle de la croissance endogène¹³ ont fortement contribué à la compréhension du processus de croissance et du processus

¹³ Romer P.M. (1986), Increasing returns and long run growth, in *Journal of political economy*, 94, pp. 1002-1037 ; (1990), Endogenous technical change, in *Journal of political economy*, 98, pp.71-102 ; Lucas R.E. (1988), On the mechanics of economic development, in *Journal of monetary economics*, 21, (pp.3-42) ; Barro R.J (1989), The ricardian approach to budget deficits, in *Journal of economic perspectives*, 3, (pp.37-54); Amable B. et Guellec D. (1992), Les théories de la croissance endogène, in *Revue d'Economie Politique*, 102 (3) ; Amable B., Barré R. et Boyer R. (1997), *Les systèmes d'innovation à l'ère de la globalisation*, Paris, Economica ; Aghion P. et Howitt P. (2000), *Théorie de la croissance endogène*, Paris, Dunod ; Guellec D. et Ralle P. (2001), *Les nouvelles théories de la croissance*, Paris, Editions La Découverte.

de changement technologique. Ces modèles ont montré l'importance de l'action délibérée des agents économiques, mais les agents pris en compte sont seulement les entreprises. Ces modèles, qui ont permis une avancée théorique importante en endogénéisant le progrès technique, ont toutefois eu tendance à considérer le progrès technique comme « le moteur essentiel de la croissance » (Nelson, 1981) tout en marginalisant les autres facteurs.

Les théories de la croissance endogène rompent avec les théories de la croissance traditionnelles en introduisant dans leur analyse les hypothèses de rendements d'échelle croissants et d'externalités positives¹⁴ afin d'introduire la possibilité de mécanismes de croissance auto-entretenu. De plus, ils engagent une réflexion sur les sources de la croissance en intégrant dans la sphère économique des éléments étant jusqu'alors considérés comme exogènes.

Ces théories renouvellent l'analyse de l'Etat et du capital public. En effet, la croissance auto-entretenu nécessite une accumulation permanente du capital physique et humain, ce qui suppose des efforts de recherche soutenus ainsi que l'entretien et la formation du capital humain. Le capital public, constitué d'infrastructures et de services

¹⁴ La diffusion de connaissance née de l'accumulation de capital physique, les effets indirects de la division du travail et le capital public sont les principales sources d'externalités identifiées

permettant d'améliorer le capital humain, va alors être considéré comme une source de croissance¹⁵ du fait qu'il engendre des externalités positives permettant d'accroître les rendements d'échelle. La plupart des biens et services qui constituent le capital public ne peuvent être fournis que par le secteur public parce qu'ils sont « non exclusifs » ou qu'ils offrent un rendement social supérieur au rendement privé ou encore parce qu'ils ne peuvent être financés par des agents privés.

Dans un tel cadre d'analyse, les possibilités de rattrapage existent et le développement économique peut être rapide dès lors que l'on passe dans « la cour des grands », mais la principale difficulté, celle qui concerne le passage de « la cour des petits » à « la cour des grands », n'est pas expliquée. Cela est dû, selon Amendola et Gaffard¹⁶, au fait que ces modèles ne permettent pas de traiter des « vrais problèmes de croissance », c'est-à-dire des problèmes liés à l'innovation, aux défauts de complémentarité et de coordination. En fait, les théories de la croissance endogène nous renseignent surtout sur les difficultés de la croissance, plus que sur les processus qui l'engendrent véritablement.

¹⁵ Là encore, il s'agit d'une rupture avec les théories néo-classiques précédentes qui ne considèrent l'Etat que comme une entrave à la croissance liée au prélèvement de l'impôt.

¹⁶ Amendola M. et Gaffard J.L. (1998), « Innovation et analyse économique : une mise en perspective », in Lassudrie-Duchêne B. (Dir.), *Connaissances économiques, Approfondissements*, Paris, Economica, p. 52.

Certes la connaissance et l'innovation sont des facteurs clés du processus de développement, seulement les calculs traditionnels de croissance de productivité ne tiennent pas compte de cela. Il est par conséquent fréquent qu'une hausse du niveau de productivité s'accompagne d'une baisse de la compétitivité du secteur étudié. Ainsi, il apparaît nécessaire de revenir à une définition plus large du processus de développement, en prenant en compte d'autres éléments que la croissance du revenu, de la production ou de la productivité.

2.3. Une place prépondérante des transferts de technologie dans les systèmes nationaux d'innovation des pays en développement

L'approche par les « systèmes nationaux d'innovation »¹⁷ met en évidence plusieurs éléments tels que les problèmes de coordination issus de l'hétérogénéité des institutions en charge du développement des capacités technologiques, les différences entre dans les relations l'industrie et les gouvernements selon les pays, l'existence de différentes trajectoires de spécialisation nées du développement historique propre à chaque industrie. Dans cette approche,

¹⁷ Lundvall B.A. (dir.), National systems of innovation. Towards a theory of innovation and interactive learning, Royaume-Uni, Printer Publishers, 1992 ; Nelson, R.R., National Innovation Systems: A Comparative Analysis, Oxford, Oxford University Press, 1993.

l'aptitude à utiliser une technologie avec efficacité dépend de la formation et de la polyvalence de la main d'œuvre, de la qualité des relations entre les entreprises et les institutions publiques, de la nature des droits de propriété intellectuelle ainsi que des programmes publics¹⁸. Les pouvoirs publics, s'ils veulent favoriser l'innovation nationale, doivent donc s'attacher à améliorer la technologie et la croissance des capacités d'apprentissage de toutes les institutions et de tous les acteurs, repérer et encourager les processus vecteurs d'innovation (transfert de technologie, recherche publique ou privée, etc.) être capables de lutter contre les freins à l'innovation. Les systèmes nationaux d'innovation mettent l'accent sur la complexité des processus liés à la construction des trajectoires technologiques nationales. Plusieurs études ont été menées sur les pays en développement, notamment sur les pays dits à « industrialisation tardive »¹⁹, tels que le Japon. L'analyse des systèmes d'innovation dans ces pays doit, selon Mytelka²⁰, tenir compte de l'interaction de tous les facteurs hétérogènes et de leurs évolutions, en gardant à l'esprit que

¹⁸ Amable B., Barré R. et Boyer R. (1997), op. cit. , p.5.

¹⁹ Voir Mytelka L.K. (1999), Concurrence, innovation et compétitivité dans les pays en développement, OCDE ; Katz J. (1994), Technologie et industrialisation tardive », in Salomon J.J., Sagasti F. et C. Sachs-Jeantet, La quête incertaine. Science, technologie, développement, Economica, Paris, pp. 251-278.

²⁰ Mytelka L.K. (1999), ibidem.

les résultats sont variables et sont à mettre en perspective avec tout un contexte politique particulier.

Selon Escudier (2004)²¹, la particularité fondamentale qui distingue les systèmes d'innovation dans les « pays industrialisés » et les « pays en développement » provient de la logique exogène qui est à l'œuvre dans ces derniers. La place du transfert de technologie n'est en effet pas la même pour les deux types de systèmes d'innovation : les pays industrialisés ont créé leur propre trajectoire tandis que la trajectoire dans les « pays en développement » est déterminée de manière exogène dans les limites imposées par le paradigme occidental. La principale source technologique provient des firmes multinationales et une part importante de la R&D sert à absorber et adapter les technologies extérieures²². Le transfert de technologie, tel qu'il est conçu par la théorie évolutionniste, renvoie à une double dimension : d'une part, il est un moyen de créer une capacité technologique par apprentissage et, d'autre part, il suppose un certain niveau de connaissances pour avoir les capacités d'absorption nécessaires. Cette double dimension renvoie à la question du mode de transfert et à l'arbitrage entre les processus externalisés ou internalisés.

²¹ Escudier V., Du « développement » et de la « technologie », Thèse de doctorat en sciences économiques dirigée par F. Morin, Université Toulouse 1, 2004.

²² World Investment Report 1999, Foreign Direct Investment and the challenge of development, UNCTAD, New York, United Nations, p.215.

3 - La remise en cause du paradigme du développement linéaire

Que ce soit dans les approches des économistes, mais aussi des sociologues et des politologues, il est généralement admis que le progrès est souhaitable et universel, celui-ci étant considéré comme l'abandon de ce qui est « traditionnel » au profit de ce qui est « moderne ». La référence de cette modernité se trouve être dans les caractéristiques économiques, sociales et politiques de certain pays comme les Etats-Unis ou le Royaume-Uni. Selon Nicolas et Mytelka (1995), « un tel raisonnement repose sur l'hypothèse implicite que la frontière de la modernité se déplace au fur et à mesure qu'interviennent des changements quantitatifs dans ces quelques pays »²³. Ainsi, de telles approches déterministes considère que les pays en développement doivent répéter les processus ayant permis le progrès des pays développés. Cette hypothèse conduit donc à considérer le développement comme un processus linéaire et universel tout en rejetant toutes les approches alternatives au développement. Dans cette perspective les pays en développement devraient pouvoir rattraper les plus avancés seulement en imitant les stratégies et politiques de ces derniers. Comment se fait il alors que seul un tout petit

²³ Nicolas F et Mytelka L.K., L'innovation, clef du développement, IFRI, Masson, Paris, p. 11.

nombre de pays retardataires, exclusivement asiatiques, ait réussi à rattraper les pays les plus avancés ?

3.1. Envisager le développement comme un processus évolutif et non linéaire

Les hypothèses sur lesquelles repose ce paradigme du développement linéaire ont été remises en cause par les structuralistes et les théoriciens de la dépendance, qui ont notamment mis en avant la dimension historique. Ainsi, le sociologue Alejandro Portes (1974) remarquait que « le niveau de développement actuel des sociétés industrielles a peu de chances d'être reproduit par les sociétés sous-développées. Bien qu'elles fournissent des points de repère pour les efforts à fournir sur la voie du développement, les caractéristiques des nations actuellement industrialisées sont le produit de processus historiques uniques qui appartiennent déjà au passé de l'humanité ». Dans les années 60 et 70, ces auteurs (Cardoso et Faletto 1979, Dos Santos 1973, Frank 1969, Furtado 1973) ont commencé à remettre en cause le concept de dualisme économique et à étudier la capacité de transformation du secteur traditionnel via les transferts de technologie. Pour eux, le secteur traditionnel est simplement le produit de ses liens avec le secteur moderne au sein de l'économie, ainsi qu'au niveau international. Leurs approches privilégient la dynamique interne des pays tout en reconnaissant l'existence de limites dans les contraintes

imposées au développement pour ce qui est de l'insertion d'un pays dans la division internationale du travail. Ces approches voient ces contraintes comme des entraves pour les pays dépendants.

Il est désormais évident que le développement ne doit plus être considéré comme un aboutissement mais comme un processus évolutif et non linéaire. Nicolas et Mytelka (1995) définissent le développement comme « la capacité d'un système à réduire sa vulnérabilité aux chocs exogènes et endogènes tout en poursuivant un chemin de changement qui apporte une amélioration de la qualité de la vie à une fraction croissante de la population »²⁴. Le développement implique alors un processus d'apprentissage social qui permet la transformation des structures, des pratiques et des institutions politiques, économiques et sociales, et qui dépend de la capacité des acteurs politiques, économiques et sociaux à apprendre et à innover.

3.2. Le progrès technologique, piloté par l'Etat ou résultat d'un « laisser-faire, laisser-innover » ?

Dans le processus d'amélioration des performances économiques, l'Etat joue plusieurs rôles : il définit les règles du jeu tout en étant joueur, comme l'a montré North (1990).

²⁴ Nicolas F. et Mytelka L.K., op. cit., p. 13.

L'Etat définit les institutions qui vont réduire les coûts de transaction. Il est en même temps une organisation qui gère des politiques comme la recherche et la technologie, la construction d'infrastructures, l'investissement dans l'éducation qui représentent un coût de plus en plus important au regard du PIB. De ce point de vue, le progrès technologique peut être appréhendé de deux manières : soit il est le résultat d'un « laisser-faire, laisser innover » soit il requiert une action spécifique de l'Etat.

La première option est celle de l'école néo-classique. Elle est aujourd'hui fortement critiquée d'un côté par la théorie de la croissance endogène avec différentes étapes qui vont intégrer progressivement les éléments immatériels comme la connaissance (la dimension logos de la technologie) et l'arrière plan des institutions informelles (la culture, l'histoire) et la nouvelle économie institutionnelle qui montre le rôle des institutions dans la croissance. Cette option a donné naissance au New Public Management, c'est-à-dire que la réforme de l'Etat est réduite à celle de son administration par l'introduction de mécanismes de marché dans son fonctionnement. La deuxième option provient du courant des néo-schumpétériens qui montrent que les ruptures technologiques permettent de « rejouer » les avantages comparatifs des nations, et que, notamment, la rupture des technologies de l'information fait reposer ces avantages sur

des éléments très largement immatériels. La question qui se pose est : comment les institutions peuvent-elles créer de la valeur ? North (2005) définit les institutions comme des réducteurs d'incertitude qui établissent des structures stables permettant l'interaction des acteurs de la société. Les institutions permettent d'identifier les opportunités en créant les incitatifs appropriés.

3.3. L'Etat, acteur du progrès technologique

Depuis 1974 et la fin du trend de croissance ininterrompu, l'économie n'est plus seulement dépendante de l'accès aux ressources et de capacité à mobiliser des gisements inexploités de technologies, elle n'est plus tirée par une conjoncture porteuse mais poussée par l'offre qui doit elle-même trouver sa propre valeur d'usage. Moses Abramovitz (1986) montre que l'hypothèse simple du rattrapage ne fonctionne plus et qu'il faut introduire un autre déterminant important : les « capacités sociales » (*social capabilities*). Abramovitz avait en tête le rattrapage des pays industrialisés ayant un potentiel élevé sur les Etats-Unis. Ce potentiel est défini par l'importance du retard technologique multiplié par les capacités sociales. Si l'on ne prend en compte que le retard technologique, l'effet de rattrapage est autolimitant. Par contre, les capacités sociales ne diminuent pas avec le rattrapage : le rattrapage et l'accroissement de la

productivité peuvent avoir un effet positif sur l'accroissement des capacités sociales qui fait que les pays suiveurs peuvent rattraper les pays leaders. Cet accroissement des capacités sociales est lié aux institutions, à l'éducation notamment et à la qualité des politiques publiques de soutien au développement technologique.

Solow allait lui-même en constater en 1957²⁵ les limites en faisant apparaître que la croissance reposait sur un « résidu » - le progrès technologique, immatériel et non basé sur la dotation en ressources - qui devenait progressivement le facteur explicatif prépondérant – 87,5% de la croissance globale- et que surtout, la convergence attendue ne se produisait pas. En 1956, Abramovitz avait fait un constat similaire²⁶ attribuant le résidu à la « mesure de notre ignorance sur les causes de la croissance économique ». Abramovitz et Solow faisaient apparaître un facteur, réduit au rang de « résidu » dans la fonction de production néoclassique : la technologie, qui est à la source des rendements croissants. La théorie de la croissance endogène, formalisée par Lucas, Romer puis par Aghion et Howith (1997), allait montrer que la croissance va chercher ses sources dans la capacité d'innovation des firmes, et bien au-

²⁵ Solow R., *Technical Change and the Aggregate Production Function*, in *Review of Economics and statistics*, 1957.

²⁶ Abramovitz M., *Resource and output Trends in the United States since 1870*, reproduit dans Abramovitz M., 1989.

delà, des nations qui dépend de la culture et du cadre institutionnel. La technologie est un bien public « non-rival » (Romer), soit un bien dont l'usage par un acteur ne prive pas l'autre. Donc, pour doubler la production, il n'est pas nécessaire de doubler la quantité de technologie. C'est le rapport à la technologie, endogène au modèle économique, qui va jouer sur la possibilité d'en obtenir des rendements croissants. Les politiques publiques retrouvaient des lettres de noblesse et n'étaient plus confinées à un rôle de gestion de « l'Etat supermarché » (Laegreid et Christensen, 2002) pour se voir réattribuer une capacité d'orientation du cours des choses : ce sont les politiques publiques, la qualité des institutions, qui vont, en dernière analyse, expliquer pourquoi, en période de mutation technologique, certains pays forgent l'avenir sur la frontière technologique, d'autres rattrapent et enfin d'autres déclinent.

Conclusion

Hormis dans les organisations internationales, les idées néo-classiques sont aujourd'hui fortement critiquées. Pour North, les conditions supposées de l'économie néo-classique qui invitait à s'en remettre à la régulation par le marché et les prix – et donc à ce que l'Etat n'intervienne pas – ne sont réalisées que dans quelques cas très exceptionnels où les coûts de transaction sont inexistants. North souligne au contraire

que plus le monde s'ouvre et se complexifie, plus les acteurs économiques sont dépendants de leur « rationalité limitée ». La spécialisation et la division croissantes du travail induites par les technologies de l'information accroissent la complexité, donc les asymétries d'information, ce qui accroît la rationalité limitée des acteurs et pèse sur les gains de productivité que ces mêmes technologies pourraient apporter. Pour North, ce sont les institutions qui peuvent jouer le rôle de réducteur d'incertitude et qui peuvent permettre de tirer profit de la révolution technologique en cours. North établit une corrélation directe entre les performances des nations et la qualité de leurs institutions. Selon lui, l'amélioration de la structure institutionnelle d'une société passe par la compréhension de son héritage culturel²⁷.

Selon la perspective évolutionniste, l'accès à la science comme technique reste essentiel, mais c'est une conception beaucoup plus large de la connaissance, comme celle de Douglass North, qui fait la différence. Cette connaissance n'est que pour une faible partie constituée de connaissance scientifique et de connaissance explicite et beaucoup plus de croyances et de connaissance implicite. Croyance et connaissance implicite dépendent des modèles mentaux des individus et d'un climat social qui favorise ou non

²⁷ Douglass North, *Institutions, Institutional change and economic performance*, Cambridge University Press, 1990, p.209.

l'innovation dans la société. La confiance peut être considérée comme une de ces « institutions informelles » qu'évoque North qui déterminent la capacité à bâtir des institutions formelles efficaces. Déjà en 1990, North souligne que c'est la culture, acquise et transmise au fil des générations, qui détermine notre rapport au réel, notre capacité à traiter de l'information et à créer de la connaissance et qui définit une dépendance de sentier dans nos capacités d'apprentissage²⁸. Il n'est donc pas possible d'imposer de nouvelles institutions qui ne seraient pas supportées par cette contrainte informelle qu'est la culture, et il n'est pas possible de « changer de culture » en tentant de détruire le passé et de couper le lien entre l'homme et son héritage.

Selon Claude Rochet (2005) le véritable moteur de la croissance est la base de connaissance, incarnée dans les institutions formelles et informelles chez North. Dans cette évolution institutionnelle, Ce dernier met l'accent sur le rôle des institutions informelles, permettant l'évolution des institutions formelles. La technologie peut alors devenir, grâce à des stratégies institutionnelles appropriées, un levier du développement. L'évolution technologique passe donc obligatoirement par l'évolution de l'Etat. En d'autres termes,

²⁸ « The long run implication of the cultural processing of information that underlies informal constraints is that it plays an important role in the incremental way by which institutions evolve and hence is a source of path dependance » (North, 1990, p. 44)

la technologie est un levier de l'évolution de l'Etat et c'est la manière dont est actionné ce levier qui est à la base de la richesse ou de la pauvreté des nations.

Au total, le rapport entre la technologie et le développement comprendrait une part de déterminisme et une part d'action intentionnelle. Les histoires institutionnelles nationales, les sentiers technologiques sont des invariants qui définissent des logiques propres à chaque nation. Une fois appréhendés ces grands invariants, il reste à piloter la part d'intentionnel.

Références bibliographiques

Abramovitz M., Resource and output Trends in the United States since 1870, reproduit dans Abramovitz M., 1989.

Aghion P. et Howitt P. (2000), Théorie de la croissance endogène, Paris, Dunod.

Amable B. et Guellec D. (1992), Les théories de la croissance endogène, in *Revue d'Economie Politique*, 102 (3).

Amable B., Barré R. et Boyer R. (1997), Les systèmes d'innovation à l'ère de la globalisation, Paris, Economica.

Amendola M. et Gaffard J.L. (1998), Innovation et analyse économique : une mise en perspective, in Lassudrie-Duchêne B. (Dir.), *Connaissances économiques, Approfondissements*, Paris, Economica.

Barro R.J (1989), The ricardian approach to budget deficits, in *Journal of economic perspectives*, 3.

Dosi G. (1982), Technological Paradigms and Technological Trajectories, *Research Policy 11*, North Holland.

Escudier V., Du « développement » et de la « technologie », Thèse de doctorat en sciences économiques dirigée par F. Morin, Université Toulouse 1, 2004.

Guellec D. et Ralle P. (2001), Les nouvelles théories de la croissance, Paris, Editions La Découverte.

Katz J. (1994), Technologie et industrialisation tardive », in Salomon J.J., Sagasti F. et C. Sachs-Jeantet, *La quête incertaine. Science, technologie, développement*, Economica, Paris.

Lucas R.E. (1988), On the mechanics of economics development, in *Journal of monetary economics*, 21.

Lundvall B.A. (dir.), National systems of innovation. Towards a theory of innovation and interactive learning, Royaume-Uni, Printer Publishers, 1992 ; Nelson, R.R., National Innovation Systems: A Comparative Analysis, Oxford, Oxford University Press, 1993.

Marx K., Principes d'une critique de l'économie politique, Œuvres de la Pléiade II, 1968, Gallimard ; (1867), Le capital, La Pléiade I, 1965, Gallimard.

Mytelka L.K. (1999), Concurrence, innovation et compétitivité dans les pays en développement, OCDE.

Nelson R.R., National Innovation Systems: A Comparative Analysis, Oxford, Oxford University Press, 1993.

Nicolas F. et Mytelka L.K., L'innovation, clef du développement, IFRI, Masson, Paris.

North Douglass, Institutions, Institutional change and economic performance, Cambridge University Press, 1990.

Ricardo D., Des principes de l'Economie politique et de l'impôt, chapitre XXI, Flammarion, Paris, 1971.

Romer P.M. (1986), Increasing returns and long run growth, in *Journal of political economy*, 94.

Romer P.M. (1990), Endogenous technical change, in Journal of political economy, 98.

Schumpeter J. (1939), Business Cycles, A theoretical, historical and statistical analysis of the capitalists process, 2 vol. New York, Mc Graw Hill.

Schumpeter J. (1942) *Capitalism, Socialism and Democracy*. New York, Harper & Row.

Solow R.M. (1956), A Contribution to the Theory of Economic Growth, in Quarterly Journal of Economics, 70.

Solow R.M. (1957), *Technical Change and the Aggregate Production Function*, in Review of Economics and statistics.

Stewart F. (1978), *Technology and underdevelopment*, 2nd édition, The Macmillan Press LTD, Londres.

Vaitsos C. (1974), *Intercountry Income Distribution and Transnational Enterprises*, Oxford : Clarendon Press.

World Investment Report 1999, Foreign Direct Investment and the challenge of development, UNCTAD, New York, United Nations.

Cristallisation du lieu dans un récit mémoriel : " Le village des Asphodèles" de Ali Boumahdi

Dr. Mellak Djillali

Université Sidi Bel Abbas

Abstract:

Le texte littéraire maghrébin d'expression française est essentiellement structuré par un système spatial qui lui assure une certaine teinte réaliste et un ensemble de représentations et de significations diverses. Si le lieu signifié diffère d'un texte à l'autre en fonction du projet chez chaque écrivain, il est perçu par ses aspects paysagers comme le contexte socioculturel idoine dans lequel l'œuvre littéraire s'écrit. L'attachement au site d'origine relève assurément d'une expérience de soi, mais aussi d'un critère pertinent d'identité.

Keywords:

Place-Representation - Origin - Souvenance - Identity

Cette approche thématique n'a aucune prétention à l'exhaustivité. Il s'agit d'un regard posé sur un récit controversé et peu connu d'un écrivain contesté et iconoclaste de la décennie 70, Ali Boumahdi. Le parcours de création de cet écrivain issu de cette profonde contrée du

Tittéri reste au sein de la littérature francophone algérienne, un itinéraire quelque peu biaisé. Boumahdi n'a en fait écrit que deux textes. Le premier, *Le village des Asphodèles* paru en 1970 et un second titre injustement méconnu, *L'homme cigogne du Titteri* en 1980.

Je m'attacherai particulièrement au récit initial *Le village des Asphodèles*, à son intimité et à son intelligibilité. Ce texte de l'introspection, du moi et de la confession, genre littéraire tributaire du monde social et affectif de l'écrivain, s'inscrit par son écriture dans le courant d'inspiration ethnographique et fait impasse. Ce roman publié en France, a été

difficilement reçu en Algérie. Il fut interdit et mis à l'index parce qu'il dérangeait un discours établi à l'époque par l'idéologie officielle et pour cause : l'auteur au lendemain de l'indépendance, quitte définitivement son pays et entre dans une dynamique d'opposition.

La structure discursive de ce récit se déploie en quatre-vingt-deux chapitres. Chaque séquence est une plaquette prégnante restituant par le montage de la mémoire, le monde culturel, social et politique du passé de l'écrivain narrateur.

Le premier axe est l'espace référentiel sublimé qu'on peut déceler à travers les lieux récurrents que l'auteur affecte. Le second portera sur le marquage de la parole /identité du lieu natal/mental constitué de faits de culture et d'éléments langagiers significatifs que l'écrivain cristallise. Le troisième

segment rendra compte de la posture affichée très haut et sans ambages de l'écrivain, discours dépréciatif, c'est une évocation dysphorique aux accents pamphlétaires bouleversants.

I-Célébration de l'espace référentiel

L'espace maternel "structure éternel et intemporelle" est l'un des éléments de la rêverie première de l'homme maghrébin en général et de l'écrivain en particulier. Sa construction nous la retrouvons presque quasiment dans tous les textes littéraires maghrébins.

Ainsi l'ancrage spatial de notre récit est clairement désigné par un ensemble de lieux et leur mise en perspective signifiante. Dans la reconstruction mémorielle, étroitement liée aux traits de l'espace de l'origine, dans cette entreprise de la souvenance, Ali Boumahdi retourne sur son passé fait de certitudes et d'incertitudes, vise à rappeler ce temps tenu et évanescent pour évoquer de façon expressive le terroir flamboyant de sa région des hauts plateaux le Titteri et ressusciter l'intimité des multiples sites de prédilection de son village natal Berrouaghia (*Le village des Asphodèles*), tout en exaltant les souvenirs prégnants de sa ville d'adoption Médéa et ses paysages désirés.

Il va sans dire que la forte imagibilité de ces deux localités porteuses de sens qui s'interpénètrent dans le tissu textuel, constitue l'assise narrative du récit, devient sa source d'inspiration essentielle. Nous sommes en présence d'un texte

où la relation au site natal est perçue comme l'élément organisateur du récit, devient enjeu qu'ordonne l'écriture.

De toute évidence les deux topos saillants du récit, Médéa et Berrouaghia en particulier, mobilisent l'attention du lecteur et dénotent chez l'écrivain une propension à prendre en charge la partition de ces deux sites de diction ainsi que l'intelligibilité de leurs emblèmes culturels les plus marquants.

En effet, énonciation d'un temps et d'un lieu *Le village des Asphodèles* qui se veut une parole scripturale laisse entrevoir un pacte référentiel, celui de l'espace diégétique très circonscrit de Berrouaghia. Manipulant un flux discursif et sous l'éclairage d'un style à la sobriété extrême, nous retrouvons dans ce récit la cristallisation viscérale du sol mental, la dévoration intense du milieu originel. C'est bien par un regard humain et intime, une mise en place d'éléments locatifs emblématiques que l'écrivain reconstruit son lieu d'origine.

C'est d'abord cette proximité onomastique de Berrouaghia, inscription marquée d'une toponymie réelle et charnelle, chargée de lieux du dire et d'événements tumultueux de la petite enfance qui constitue la quête fondamentale de l'écrivain, les lignes de force de son désir. Berrouaghia est une présence obsédante dans son récit.

« Parmi les cistes, les myrtes et le romarin, il y avait une plante plus commune et plus abondante qui poussait partout.

Elle envahissait surtout les terres pauvres couvertes de pierres et de roches. Au –dessus d’une touffe de longues feuilles pointues, s’élançait une longue tige couverte, au sommet, d’une grappe de fleurs blanches. Les fleurs proches de la racine avaient été brulées par le soleil et se trouvaient remplacées par de petites graines brunes, tandis que celles du sommet commençaient seulement à s’épanouir. Le maître insista en riant pour qu’on l’examine attentivement, puis il dit d’un air plus sérieux :

— Cette plante est importante car c’est elle qui donne son nom au village, c’est un asphodèle. Le nom arabe « Berrouaghia » veut dire le village des asphodèles. » (p 288)

Ce lieu de mémoire magnifié, d’autres topos omniprésents, circonscrivant le territoire du village sont convoqués. Les langages –lieux de l’enfance participent profondément à l’élaboration de la compacité narrative du texte. C’est d’abord les repères spatiaux propres à la maison natale, source constante d’émotion et de ferveur de l’écrivain. D’autres décors familiers, célébration de l’espace matriciel, traversent le parcours autobiographique de Boumahdi. C’est la boutique, la rue et ses bruits, l’école coranique et l’école française ou bien le café maure. Ces lieux pertinents gravitent autour du quartier nodal, le quartier nègre en l’occurrence, quartier humain et attachant avec ses valeurs et ses déviances. Le quartier européen n’étant pas en reste. Réitérés et affichés, lestés d’images affectives, ces éléments focalisent le lieu

natal, s'imposent comme signaux évidents qui travaillent le récit et lui confèrent une forte singularité.

« Tout le quartier dans lequel se trouvait notre maison appartenait à M .Jacob. Notre cour, comme je devais le remarquer un soir, perché sur le toit, n'était qu'une parcelle infime d'autres cours auxquelles aboutissaient les autres maisons du quartier. Bientôt je découvris que notre ancien quartier nègre n'était pas le centre de l'univers que j'imaginai, mais formait la partie est la plus déshéritée du village. A l'ouest, se trouvaient de grosses villas cossues, avec balcons, balustrades, colonnes et parterre de fleurs. Elles étaient habitées par les européens. » (p 59)

Dans son désir indicible de raconter et de dire, l'auteur multiplie le recensement d'autres espaces de diction qu'il affecte profondément et qui cristallisent sa sensibilité. Des sites extérieurs à Bourrouaghia notamment. Les plus significatifs sont les allusions aux eaux thermales, au relief de la région, à la végétation et au décor pittoresque des paysages. Autant de points de force spatiaux qui travaillent l'écriture du récit.

« Je pris la résolution d'aller au-delà des montagnes qui entouraient mon village, là la nature devait s'étendre à perte de vue, belle, sereine et calme. » (p 119)

Au-delà de ces motifs du lieu et de leurs descriptions détaillées, la page 188, d'une grande résonance historique, fait entendre une voix aux accents nostalgiques. C'est la ferme

familiale et les terres du *Fleuve d'orge*, terres identitaires et ancestrales, lieux d'affects du romancier.

« On me hissa sur le bât d'un petit âne gris et nous nous mimes en route pour rejoindre les habitations de la tribu qui se trouvaient plus au nord en pleine montagne...De chaque côté, des vignobles s'étendaient à perte de vue. Un cousin tendait la main dans toutes les directions et m'expliquait, à haute voix que toutes les fermes que je voyais nous appartenaient...Ce ne fut que le lendemain que j'appris que nous avons été expropriés depuis plusieurs générations par les français » (p 188)

L'autre lieu de mémoire est incontestablement Médea, deuxième centre coordinateur du récit qui garde toute sa pertinence et se donne à voir, au plus juste, comme lieu euphorique de la citadinité.

« La ville me parut d'autant plus grande que j'éprouvais mille peines à marcher. Il y avait deux grandes places : la place du bas, entourée de cafés maures, et la place du haut couverte de dalles en ciment et ornée d'un joli kiosque...Le soir même je repris le train pour rentrer chez moi. Ma mère me reçut comme si j'étais revenu de la Mecque, de Médine ou de Jérusalem. Le seul nom de Médea lui procurait une joie ineffable. » (p 326)

Ainsi le marquage référentiel par les multiples lieux circonscrit le contour du récit et développe chez Boumahdi un sentiment d'attachement très dense dont l'intérêt focal n'en

n'est pas moins empreint d'un désir de signifier l'appartenance à ce terroir géographiquement déterminé le Titteri. Il est clair que tous ces sites et paysages sont scellés à son projet, deviennent sujet euphorisant voire une obsession.

II- Exaltation du référent oral

Cependant, le roman n'est pas uniquement centré sur l'espace. *Le village des Asphodèles* dépasse ce stade et s'ouvre sur l'oralité. En effet, le lien interrompu du lieu intime devenant insupportable, c'est à un véritable travail de reconstruction de la souvenance et du renouement avec la culture d'origine que l'écrivain recompose cette terre qu'il a fuie et abandonnée. Posture affligeante de l'espace perdu, cette autobiographie déclarée, insère d'une façon prononcée de nombreux échos essentiels de la culture orale.

Partant du postulat que « toute lecture sémantique est conditionnée par un déchiffrement double : celui de l'espace topologique du texte et celui des signes attachés à cet espace qui l'ont produit »*, l'écrivain nourrit son projet littéraire et l'élabore en fonction de l'étendue imaginaire qui renvoie explicitement à l'intimité de son aire culturelle périphérique. Hanté par le terroir qui l'a vu naître et grandir, Boumahdi dont le projet idéologique est de communiquer son attachement à son espace, ne peut l'exprimer qu'à travers une écriture élaborée à partir « d'un langage investi d'un double langage culturel, celui du groupe social dans lequel l'initiation au langage a eu lieu et celui de la langue qui le porte. »** *Le*

village des Asphodèles tient effectivement aux éléments référentiels de la sphère culturelle du groupe.

Nous intéressent dans cette partie les différents référents recensés qui innervent le corps du récit et traduisent l'attachement profond à l'espace maternel. L'auteur exhibe et restitue en effet un corpus de 31 énoncés empreints d'oralité, tous issus de l'espace local nommé en l'occurrence la société rurale et urbaine du Titteri. Ce rapport marquant aux différents croisements du code symbolique, dans ce qu'ils ont de plus prenant, devient centre d'intérêt sublimé.

Travail de remailage de la mémoire, c'est toute l'amplitude des divers types de langage au contenu illocutoire implicite qui se déclinent à travers les paroles captives du dire gnomique et du chant, à l'évocation de la parole sacrée, motif privilégié de l'auteur qui revient avec une fréquence remarquable dans son texte, mais aussi à la parole atavique stéréotypée, autant de fragments textuels qui confortent la légitimité d'une authenticité et qui verbalisent la construction et la compacité du texte. Il est évident que l'étalage de ces segments crée un espace sonore, suggère à l'évidence l'enracinement dans la culture d'origine où se joue le vécu émotionnel que l'écrivain porte en lui.

III-La brûlure indicible

Mais en consommant les souvenirs fascinants de l'espace maternel, lieu de ses premières rêveries, les derniers chapitres prennent brusquement à revers le récit qui bascule dans une

sorte spirale imprévisible, résolument portée par un discours dénégatoire. Les lieux euphoriques de l'enfance s'effacent alors indubitablement pour laisser place à un discours dysphorique. Le récit spéculé ainsi sur un double écran, celui de la sublimation du lieu et sa célébration, de l'autre où l'écrivain irréconciliable et désenchanté, œuvre à rendre compte dans une écriture bousculante, les multiples fractures des sites de prédilection de son espace idyllique, à faire naître une atmosphère particulière.

Le narrateur revient au pays après l'indépendance. Le constat est des plus amers. Il fait vaciller la tranquille vision qu'il se faisait habituellement de son lieu d'enfance. C'est sur le mode de l'irruption soudaine et par un brusque revirement que le récit se mue en une note désespérante, après s'être acheminé passionnant et captivant. Du lieu idéalisé qu'il était, il devient lieu d'aversion. Le ravissement cède le pas au désenchantement, l'évocation à l'invocation. De manière tout à fait significative, les dernières pages font une large place à une évocation aux accents tragiques. Le chapitre « le temps d'une guerre » n'est qu'un décompte hallucinant et insoupçonné de morts.

« Arab est mort, Guernina est mort, Boutoutou est mort, Salmi est mort, Hadj est mort, mon cousin Mokhtar est mort, mon cousin Salem est mort, mon oncle est mort, mon oncle Djelloul est mort, Loussif et toute sa famille ont péri, la tribu des Yacoubi est décimée. Je pourrai égrener longtemps

encore mon chapelet en évoquant le nom de tous ceux que je ne reverrai plus jamais. » (426)

L'espace retrouvé après l'indépendance est lui-même étriqué. Le lieu emblématique de l'enfance longtemps adulé n'est qu'un lieu désolé, un espace définitivement dénaturé, voué à l'agonie et à la mort. Berrouaghia devient un monde sans couleur en noir et blanc, un lieu étonnamment vide et informe.

« Le village des Asphodèles, comme beaucoup d'autres villages du Titteri se meurt lentement. Il ressemble aux villages abandonnés qu'on rencontre à l'ouest des états unis ...Le village gagné par la torpeur étrange s'enveloppe dans un silence de mort comme frappé par la malédiction. » (456)

Devant l'agonie du lieu désiré, le narrateur opte pour la rupture, le départ effectif et définitif. Le chapitre quatre-vingt deux intitulé « Les adieux » scelle cette séparation et jette brusquement le jeune adolescent devant l'inconnu.

Ainsi, *Le village des Asphodèles* récite pointu de la pulsion autobiographique qui s'inscrit dans la nostalgie et dans le deuil des espaces intimes de l'enfance, semble obéir à une seule préoccupation de l'écrivain celle de l'image fascinante de la terre matricielle, terre affective et idéalisée qu'il poursuit et recherche d'une manière lancinante, mais qui reste inéluctablement un éden perdu.

BIBLIOGRAPHIE

Bonn, Charles, La littérature algérienne et ses lectures, Ottawa : Naaman. 1994

Daninos, Guy, Les nouvelles tendances du roman algérien, Ed : Naaman.1979

Jolles, A, Formes simples, Paris : Le seuil. 1972

*Krysinsky, W , Carrefour des signes, essai sur le roman moderne, Paris : Mouton.1981

Lejeune, Philippe, Le pacte autobiographique, Paris, Seuil.1980

Madelain, Jacques, L'errance et l'itinéraire, Paris : Sindbad. 1983

**Mezgueldi, Zohra, Oralité et stratégies scripturales chez M. Kheirddine, Doctorat, Lyon

Moura, Jean Marc, Littératures francophones. Le Maghreb, Paris : Belin.1996